



FORMATION

GESTION EN PREVENTION SANTE SECURITE POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SST, PENIBILITE, SUIVI MEDICAL,
FORMATIONS OBLIGATOIRES, PROCEDURES & CHARTES



Fiche programme

PUBLIC :

TOUTE PERSONNE JOUANT UN RÔLE DANS LA GESTION DES
VGP/FORMATIONS/VLEP DANS L'ENTREPRISE

PREREQUIS :

AUCUN

OBJECTIFS :

Être capable de :

- Identifier les principales obligations réglementaires encadrant la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans l'entreprise.
- Repérer les points de vigilance essentiels en matière de santé-sécurité relevant de la fonction RH.
- Comprendre le fonctionnement du système de déclaration, de reconnaissance et de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP).
- Contribuer activement à la prévention des risques professionnels en garantissant la conformité réglementaire des pratiques RH en matière de santé et sécurité au travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, analyse et prise en compte des process présents dans l'entreprise.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) .

INTERVENANT(S) :

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION & PREVENTEUR IPRP,
FORMATEUR SPECIALISE ET EXPERIMENTE EN FORMATION DE
MANAGERS A LA SECURITE & DE PREVENTEURS

INDICATEURS DE RESULTATS :

Taux satisfaction stagiaires 2025 : NC

Avais stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : NC

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS :

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 8 personnes maximum

TARIFS : (FINANÇABLE OPCO)

800 € (département 50 et 14),
autres départements nous contacter.

Durée : 1 jour / 7 heures –

Modalité(s) : 100% présentielle : 7h - Réalisable en Hybride/visio

Site : INTRA entreprise

PROGRAMME :

CONTENU DE LA FORMATION :

1. Cadre général de la santé et sécurité au travail

- Comprendre les enjeux humains, juridiques et économiques de la prévention.
- Identifier les obligations légales de l'employeur et des salariés (C. trav. L.4121-1 à L.4121-5).
- Appréhender les responsabilités civile, pénale et hiérarchique ; la délégation de pouvoir.
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention : employeur, CSSCT, référent sécurité, médecin du travail, CARSAT, DREETS.
- Intégrer le rôle du service RH dans le système de management de la prévention (traçabilité, suivi, reporting).

2. Publics spécifiques et réglementation associée

- Identifier les travaux interdits ou réglementés selon les catégories de salariés :
- Mineurs, CDD, intérimaires, stagiaires, Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes
- Gérer les situations de pénibilité : facteurs de risques, suivi d'exposition, traçabilité (C2P).
- Maîtriser le passeport prévention (C. trav. L.4141-5-1).
- Focus RH sur les risques psychosociaux (RPS) : procédures internes, référents harcèlement, charte et fiches de signalement.

3. Formations et habilitations obligatoires

- Comprendre le principe de l'accueil sécurité et de la formation à la sécurité au poste (L.4141-2 à L.4141-4).
- Identifier les formations générales : accueil, formation initiale et recyclages.
- Connaître les formations spécifiques selon le public (intérimaires, mineurs, CDD).
- Maîtriser les formations obligatoires liées aux risques : Risque chimique, travail sur écran, manutention manuelle. SST, incendie, électricité, ATEX, CACES, travail en hauteur.

6. Gestion RH de la pénibilité et de l'exposition aux risques

- Identifier les facteurs de risques professionnels
- Mettre en place la déclaration d'exposition et assurer la traçabilité.
- Intégrer l'ergonomie et la prévention de la pénibilité dans les pratiques RH.
- Comprendre les impacts du C2P sur la carrière, la retraite et les droits du salarié.

Remise d'un support de formation. Un pack de documents et des modèles sont fournis en fin de formation.

3SAFE – Morgan DETOISIEN **Organisme de formation**

<https://3safe.fr> - Téléphone : 07.80.59.68.92 - Mail : contact@3safe.fr

Formations Grand-Ouest Normandie en Intra